

L'enquête « Choix de départ en retraite »

Objectifs

Cette enquête, initiée par la DGTPE (Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique), mise en œuvre et cofinancée au sein d'un comité de pilotage associant le secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites, la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), la DREES (Direction de la recherche, des études et de l'évaluation statistique), l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et le SIRCOM (Service de la communication du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie), vise à identifier les facteurs qui déterminent le moment où les assurés choisissent de partir en retraite ainsi que la connaissance qu'ils ont de leurs droits à la suite de la réforme des retraites de 2003.

La loi du 21 août 2003 a en effet introduit de nombreux bouleversements dans le mode de calcul des pensions, en particulier des mécanismes susceptibles de modifier profondément les comportements des agents en matière de choix d'âge de départ à la retraite.

L'enquête a été construite de manière à appréhender le degré d'information d'assurés proches de la retraite, leur perception des nouveaux mécanismes mis en place par la réforme et d'estimer l'amplitude des modifications des comportements qu'on peut en attendre. Cette étude se donne donc trois objectifs principaux :

- ✓ évaluer le degré d'information des futurs liquidants,
- ✓ identifier et hiérarchiser les motifs de choix de départ en retraite,
- ✓ tester l'arbitrage entre durée d'activité et niveau de la pension auquel devront procéder les futurs retraités.

Par convention, les institutions associées dans le projet sont conjointement propriétaires de la base de données résultant de l'enquête. Après une première publication commune, qui doit notamment figurer dans le rapport 2005 du Conseil d'orientation des retraites, elles doivent s'informer des travaux ultérieurs qu'elles mèneront, le cas échéant séparément, à partir de cette base.

Champ de l'enquête

Cette enquête, individuelle et menée en face à face, est conduite auprès de personnes **en emploi**¹, habitant en France métropolitaine et ayant **entre 54 et 59 ans, avec au régime général une légère sur-pondération des 58-59 ans**, qui bénéficient en théorie d'une plus grande information (relevés de carrières...)

L'échantillon comporte :

- 1000 individus relevant du régime général,
- 400 individus appartenant à la fonction publique civile d'État et des collectivités locales (hors police, agents hospitaliers et PTT).

Concernant le régime général, l'échantillon, constitué par les soins de la CNAV, a été restreint à des assurés qui seront pour la plupart unipensionnés, ou polypensionnés avec de longues durées d'affiliation au régime général. Concernant la fonction publique d'Etat, l'échantillon n'est composé que d'unipensionnés.

Les quotas ayant présidé à la constitution des échantillons sont présentés en annexe.

Structure du questionnaire

Le questionnaire est divisé en deux grandes parties :

- 1) Identification et niveau d'information préalable dont bénéficie la personne interrogée
- 2) Révélation des préférences en matière de départ à la retraite
 - Motivation, pénibilité et environnement de travail
 - Niveau de vie
 - Choix et environnement familial :
 - *information dont dispose l'assuré et anticipations*
 - *interdépendance des choix entre conjoints*
 - *sensibilité à l'assouplissement des barèmes et seuils de réservation*
 - Rôle de l'épargne dans le choix de départ

Le questionnaire, rempli par un enquêteur, donne lieu à une collecte assistée par informatique (CAPI). Son originalité réside notamment dans le fait d'utiliser des réponses de l'enquête pour fournir la matière aux questions suivantes, visant à évaluer sa sensibilité aux barèmes et incitations financières.

Une version imprimée du questionnaire est jointe au présent dossier, ainsi qu'une illustration par copies d'écran du questionnaire informatisé, mettant l'accent sur les questions les plus interactives de l'enquête.

¹ hors chômage, dispenses de recherche d'emplois et préretraites.

Calendrier

Le terrain de l'enquête « Choix de départ en retraite », réalisé par l'institut de sondage IPSOS, a débuté le 15 janvier et durera 6 semaines environ.

La restitution des données et du déroulement de l'enquête doit avoir lieu mi-mars. A partir de cette date, les différents partenaires se répartiront les tâches au sein d'un plan d'exploitation défini préalablement, dans la perspective de pouvoir publier de premiers analyses et résultats communs, qui doivent figurer dans le rapport 2005 du Conseil.

A ce stade, trois axes d'études sont privilégiés :

- état d'information et des anticipations des assurés après la réforme des retraites de 2003.
- influence des barèmes et des facteurs financiers liés à la réforme des retraites de 2003 sur les choix de départs en retraite
- peut-on hiérarchiser les facteurs de départ en retraite ?

Ces questions seront dans un premier temps étudiées sur le champ des cotisants au régime général, avant d'être transposées à la Fonction publique.

Annexe : quotas employés dans les échantillons de l'enquête « Choix de départ en retraite »

VARIABLES ET MODALITÉS	REGIME GENERAL	FONCTION PUBLIQUE CIVILE D'ETAT
GENERATION		
1945	15 %	34%
1946	25 %	
1947	15 %	34%
1948	15 %	
1949	15 %	32%
1950	15 %	
SEXE		
Hommes	60 %	44%
Femmes	40 %	56%
TYPE DE PENSIONNE		
Monopensionnés	86 %	100%
Polypensionnés	14 %	-
CATEGORIE DE FONCTIONNAIRE		
Catégorie A <i>Dont : Professeurs</i>	-	34% 30%
Catégorie B <i>Dont : Instituteurs</i>	-	33% 20%
Catégorie C	-	33%
NIVEAU DE SALAIRE	3 tranches par sexe (*)	-
REGION		
Aquitaine	7 à 8%	8%
Ile-de-France	30 à 32%	28%
Lorraine	8%	8%
Nord-Pas-de-Calais	10%	10%
Pays de la Loire	9%	10%
PACA	9%	14%
Rhône-Alpes	18%	22%
Bourgogne	7 à 8%	

(*) terciles de salaires de la population dans laquelle a été tiré l'échantillon (54-59 ans, actifs, ayant au moins 100 trimestres validés au régime général), par sexe.